



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Communes : LE JUCH et GOURLIZON

Lieux-dits :

- Kersantec à LE JUCH
- Keriolet à GOURLIZON

Surface totale : 24 ha 32 a 18 ca environ dont :

- 14 ha 01 a 89 ca environ
Commune de LE JUCH
- 10 ha 30 a 29 ca
Commune de GOURLIZON

Surface sur la commune de LE JUCH : 14 ha 01 a 89 ca environ

Parcelles cadastrées : B -447 -474[P1] -482 -1129 -1131 -1811[P1] ; ZE -35 -36

Surface sur la commune de GOURLIZON : 10 ha 30 a 29 ca

Parcelles cadastrées : ZB- 49(A)- 49(B)- 49(C)- 51- 57

Bassin versant algues vertes

Classification dans un document d'urbanisme :

Sur la commune de LE JUCH : **Carte communale**

Sur la commune de GOURLIZON : **Règlement National d'Urbanisme**

Suivi par :

Alain ELEGOËT

02 90 41 49 92

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature auprès de la SAFER Bretagne, **par écrit**, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature, où des compléments d'information peuvent leur être fournis, soit :

- Par **courrier** à l'adresse : SAFER Bretagne - Service du Finistère - Pôle Economique du Pouillot - 33, ZA de Penn Ar Roz - 29150 CHATEAULIN
- Par **e-mail** à l'adresse : service29@safer-bretagne.fr

Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération.

Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.